

*Accords fiscaux—Loi*

**Mme Pépin:** Je vous critiquerai. Je n'arrêterai pas de vous critiquer.

**M. Champagne (Champlain):** ... je lui rappellerai, monsieur le Président, si elle veut bien m'écouter, je lui rappellerai ...

**Mme Pépin:** Je critiquerai le gouvernement fédéral: vous ne faites pas votre job.

**M. Champagne (Champlain):** ... monsieur le Président, que le gouvernement fédéral, que le gouvernement progressiste conservateur, lorsqu'on a parlé de réformer la pension des personnes âgées, on le faisait pour les personnes les plus démunies. Parce que nous, dans notre tête, monsieur le Président, on n'a jamais conçu un tant soit peu qu'une personne comme Pierre Elliott Trudeau reçoive la même pension que le plus démuné qui reste dans une habitation pour personne retraitée. Mais cela, monsieur le Président, les libéraux ne l'ont jamais compris et ils n'ont jamais voulu l'accepter ...

**Mme Pépin:** Ce n'est pas les libéraux, ce sont les gens âgées.

**M. Champagne (Champlain):** ... et le pire, monsieur le Président, c'est qu'ils ont fait croire à la population canadienne qu'on voulait punir les plus démunés et ce sont les libéraux qui les ont punis.

**Mme Pépin:** Vous n'avez pas tenu vos promesses.

**M. Hamelin:** Merci monsieur le Président, de m'accorder ce petit commentaire et cette question à mon collègue qui a fait quand même un exposé qui suscite certaines passions de la part de la collègue libérale, mais quand même ...

L'argumentation libérale ... et j'aimerais revenir au niveau du langage et des mots qu'on utilise. Vous savez, moi, j'ai perdu un million de dollars la semaine dernière. J'ai perdu un million, j'ai un manque à gagner d'un million de dollars. En effet, j'ai pris un billet de loterie et je n'ai pas gagné. Donc, j'ai perdu un million.

Alors, lorsqu'on parle de coupures de transfert aux provinces, si on espérait gagner plusieurs millions, obtenir plusieurs millions et qu'on en obtient moins, ce n'est pas comme le soulignait si bien mon collègue des coupures, mais bien une augmentation qui est peut-être moins considérable qu'on l'espérait mais quand même une augmentation dans les faits. Et contrairement à la loterie où j'ai perdu mon million de dollars, cela c'est irrémédiable, c'est perdu ...

J'aimerais revenir à un aspect, monsieur le Président, qu'a développé mon collègue au niveau du taux d'inflation en rapport avec ces transferts aux provinces et j'aimerais qu'il étaye davantage cette question. En ce sens qu'on augmente de 5 p. 100 ces paiements de transfert et que le taux d'inflation maintenant n'est plus que de 4 p. 100, alors que dans le temps des libéraux on frisait les 24 p. 100 de taux d'intérêt et les 10 à 12 p. 100 de taux d'inflation.

Pourrait-il nous expliquer ainsi qu'à la population de façon concrète, pour que les gens comprennent bien le langage de la vérité, le langage conservateur?

**Le président suppléant (M. Charest):** L'honorable député de Champlain (M. Champagne) très rapidement ...

**M. Champagne (Champlain):** Très rapidement, monsieur le Président. Vous savez que si on prenait le temps voulu pour

expliquer, et d'ailleurs on l'a expliqué. Je pense que nos ministres l'ont fait de façon très correcte envers la population canadienne. Mais ce que je voudrais rappeler à mon collègue de Charlevoix (M. Hamelin) c'est ceci: C'est qu'au cours des cinq dernières années libérales le transfert de paiements aux provinces a été de 65 milliards de dollars.

Au cours des cinq prochaines années conservatrices, le transfert sera de 90 milliards de dollars. Lorsqu'ils nous parlent de coupures, je leur demande comment ils sont capables de faire la différence entre 90 et 65. Cela fait 25 milliards additionnels. Et cela, c'est la réalité conservatrice. C'est la réalité qui va se faire au niveau de chacune des provinces. C'est une augmentation, mais une augmentation rationnelle, une augmentation fondée sur le sens des responsabilités, d'un gouvernement qui ne veut plus endetter indûment la population canadienne.

• (2010)

[Traduction]

**M. Murray Dorin (Edmonton-Ouest):** Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion, ce soir, d'intervenir alors que nous approchons de la fin d'un long débat sur le projet de loi C-96, tendant à modifier la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé.

Le projet de loi lui-même est très bref, cinq ou six pages, et même si on emploie un jargon bureaucratique et juridique typique, l'objectif qu'il vise à atteindre est simple, mais extrêmement important. Dans ce projet de loi, le gouvernement tente de réduire le taux de croissance des paiements de transfert au titre des domaines en question, ce qui va dans le sens de ses objectifs financiers généraux.

Le titre du projet de loi parle d'enseignement postsecondaire et de santé, mais l'objectif du projet de loi est, en réalité, de s'attaquer à quelque chose de bien différent. Tout d'abord, je rappelle à tous les députés que le gouvernement attache toujours autant d'importance à la santé et à l'enseignement postsecondaire. Les transferts au titre du financement des programmes établis continuent de représenter près de la moitié des sommes consacrées par les gouvernements provinciaux à ces domaines, et c'est parce que le gouvernement entend participer au financement de ces programmes, comme les soins de santé et l'enseignement postsecondaire, que nous sommes saisis de ce projet de loi aujourd'hui.

Je veux aujourd'hui intervenir en faveur de ce projet de loi, le défendre, et répondre à certains des arguments tout à fait irréfutables et inexacts, selon moi, avancés par certains députés de l'Opposition. J'ai déclaré que ce projet n'était qu'un élément du programme financier global du gouvernement, et je crois ainsi qu'il est important de décrire brièvement comment il cadre avec ce programme.

Penchons-nous sur notre principal problème économique, la dette publique, qui est la cause première du taux de chômage élevé, des taux d'intérêt élevés et de la très faible marge de manoeuvre financière du gouvernement. Certains députés de l'Opposition ne sont pas d'accord. Selon eux, il faut continuer à accumuler des déficits importants, à emprunter toujours davantage, afin de financer nos dépenses sans envisager les